

Table des matières

Rapport d'activité 2014 Cap-Contact

Billet de la Présidente	p. 1
Assemblée générale	p. 2
Comité et Bureau	p. 2
Employés	p. 2
Conseil social	p. 3
Contribution d'assistance (CA)	p. 4 -5
CA : groupe national	p. 4
CA : enquête de satisfaction	p. 4
Proches aidants	p. 5
Aide et soins à domicile	p. 6
Forum Handicap Vaud	p. 7
Animations	p. 8 - 9
Colloque sur l'autodétermination	p. 10
Groupe théâtre	p. 11
Groupe journal	p. 12
Pique-nique	p. 13
Convention de l'ONU	p. 13
Fédération romande de la personne d'abord (FRPA)	p. 13
Bilan au 31.12.2014	p. 14
Pertes et Profits au 31.12.2014	p. 15
Cap-Contact à fin décembre 2014	p. 16
Remerciements	p. 17
Centre de documentation	p. 17

Billet de la Présidente

Catherine Reverdin

Le temps passe vite. Non, le temps file, défile, se faufile si vite que je peine à le suivre parfois. 2014 ? Enterré depuis 3 mois déjà et la course folle se poursuit...

Un temps d'arrêt.

Et si nous revenions un instant sur le 21 mars, journée de réflexion 2014 ? Mon plus beau souvenir de l'année ! Rencontre, écoute, partage et réflexion entre peshp (personne en situation de handicap physique) et peshm (personne en situation de handicap mental). Vous avez remarqué ? Peshm et peshp, finalement nous sommes tous des pesh...! Ce furent des moments intenses, parfois cocasses. Toujours profondément vrais et de ce fait touchants. Ce jour là en tout cas, plusieurs d'entre nous ont voulu, pu s'exprimer sous forme de courtes, parfois plus longues, conférences ou prises de parole spontanées. La qualité de l'attention au cours de chaque intervention m'a bluffée, c'était magnifique ! Et pour clore la journée, la nouvelle compagnie théâtrale de Cap-Contact a joué avec succès « Le goût de l'ignorance » à deux reprises ! Pour plus de détails, allez aux pages 10 et 11 !

Mme Stéphanie Fuhrer a du arrêter de travailler pour nous. Au nom du comité, nous lui souhaitons le meilleur possible pour la suite de sa vie. Heureusement, celle qui a repris le flambeau, Mme Monique Le Gauffey, nouvelle coordinatrice, complète à merveille notre trio de choc et de chic ! Un immense merci à toutes les trois pour l'énorme travail qu'elles abattent jour après jour... et avec le sourire !

J'espère que vous aurez eu autant de plaisir que moi à faire ce bref arrêt sur image 2014 avant de... filer plus loin dans la lecture de ce rapport d'activités.

Au plaisir de vous revoir le 30 avril à l'Assemblée Générale !

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 18 juin 2014 dans nos locaux de la rue de Sébeillon, à Lausanne. Le procès-verbal de cette Assemblée générale est à votre disposition.

Comité et Bureau

Le Comité s'est réuni à quatre reprises en 2014 pour débattre des actions en cours et veiller au maintien des buts de l'association.

Début 2014, Mme Dominique Santschi a exprimé son désir de quitter le Comité. Nous la remercions pour l'année durant laquelle elle a participé à nos séances.

Depuis 2011, les membres du Comité étaient tous en situation de handicap. Pour respecter le principe de partenariat entre personnes valides et handicapées, il a été décidé de s'adjoindre le soutien d'une personne valide. Mme Isaline Panchaud Mingrone a bien voulu occuper cette place et nous permet de bénéficier de ses analyses percutantes d'un milieu qu'elle connaît bien. Merci !

Le Bureau, constitué de deux membres du Comité (C. Reverdin et N. Wust) et de deux coordinatrices (L. Curchod et A.-C. Reymond) s'est réuni mensuellement pour traiter des affaires courantes. Il a accueilli régulièrement S. Mukoyi, puis dès son entrée en fonction M. Le Gauffey en tant qu'observatrices.

Employés

Pour des raisons personnelles, Stéphanie Fuhrer a dû renoncer à son poste de coordinatrice à fin mai, après plusieurs mois de maladie. Nous la remercions chaleureusement pour le travail qu'elle a accompli avec enthousiasme durant deux ans et lui souhaitons un bel avenir professionnel.

Pour la remplacer, Monique Le Gauffey a été engagée à 40% dès le 1^{er} août. Concernée personnellement par le handicap d'un proche, elle s'est bien intégrée à l'équipe des coordinatrices et s'est initiée rapidement aux vastes domaines de travail de l'association et, notamment, à la contribution d'assistance. Merci à elle aussi !

Anne-Catherine Reymond

Cap-Contact (CC) cherche à offrir des réponses spécifiques en s'appuyant sur les régimes sociaux existants et en développant des idées novatrices. Ses principes fondamentaux sont : **L'accueil et l'écoute inconditionnelle** de toute personne handicapée et de ses proches. **Le partenariat et le respect** : aucune démarche ne s'effectue sans l'accord, et de préférence avec, la personne concernée. **La qualité du conseil** : les coordinatrices ont un haut niveau de formation et des années d'expérience de terrain. **La valorisation de l'autonomie, des compétences et de l'autodétermination** des personnes conseillées. Ces dernières sont soutenues dans toutes les circonstances de la vie, en particulier dans des situations de crise. CC les aide à faire valoir leurs droits.

En 2014, notre service a reçu de très nombreuses demandes dans le cadre de la contribution d'assistance. Il a aussi été régulièrement sollicité pour d'autres questions liées aux assurances sociales, à la scolarité, à la formation ou à l'emploi. Enfin, CC a soutenu des personnes lors de leur entrée ou de leur sortie d'institution. **La grande réactivité** de CC a permis de répondre efficacement à plus de deux-cents personnes en situation de handicap ou proches-aidants. Cela représente environ 1500 heures de conseils.

Un exemple de conseil

A 15 ans, A, jeune homme tétraplégique terminant l'école obligatoire, veut entreprendre une formation en milieu ordinaire. Mais l'office de l'assurance invalidité (OAI), estimant que son incapacité de travail est totale, ne lui octroie pas de mesures de formation professionnelle initiale. Les professionnels qui travaillent avec A sont, eux, convaincus qu'il a beaucoup de potentiel et sollicitent CC pour formuler une opposition au projet de décision AI. CC écrit des courriers à l'OAI et accompagne le jeune dans ses démarches auprès de l'école professionnelle qui tarde à adapter les conditions d'examen à son handicap.

Parallèlement, une demande de contribution d'assistance est déposée pour soulager la maman et pour permettre à A de développer son autonomie et de réaliser ses projets.

Anne-Catherine Reymond

Le conseil social spécialisé dans le cadre de la Contribution d'Assistance (CA) n'a cessé d'augmenter. Nous observons combien cette prestation contribue à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées et de leurs proches. CC conseille toute personne intéressée par la prestation et soutient les personnes en situation de handicap qui souhaitent engager des assistant(e)s personnel(le)s pour vivre de manière autonome dans leur propre logement. En 2014, nous avons conseillé non seulement des personnes handicapées et leurs familles, mais aussi de nombreux professionnels d'autres associations ou de services sociaux.

Les sujets traités vont de l'organisation de l'assistance, aux questions de droit du travail et de facturation à l'assurance invalidité (AI). CC s'est spécialisée dans le conseil employeur et propose des entretiens individuels ou en groupe. L'association met aussi à disposition gratuitement de nombreux outils en vue de rendre l'assuré autonome dans la gestion de cette prestation.

Ce conseil spécialisé débute en amont de la demande de CA et dure autant de temps que l'assuré en a besoin. La première année exige entre 12 et 30 heures de conseil.

L'OAI finance aux associations des heures de conseils lors de l'attribution d'une CA. Mais le cadre défini (au maximum 20h, durant 18 mois à partir de la date d'octroi) est loin de correspondre aux besoins des assurés. D'autant plus que l'OAI prend 3 à 9 mois pour traiter la demande. Notre service est amené à fournir des heures de conseil, débutant avant la date d'octroi et se poursuivant au-delà des 18 mois. Ainsi, une bonne part de notre conseil n'est pas couvert financièrement.

Groupe national

CC continue de participer aux groupes de recherche et de discussion cantonaux et nationaux en vue d'améliorer la mise en œuvre de la CA.

Enquête de satisfaction

A la demande de la confédération, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des bénéficiaires de CA. Une première évaluation a été publiée en 2014. Le niveau de satisfaction général est très élevé. Par contre, la charge administrative (en moyenne 8 h par mois) est pointée du doigt.

Anne-Catherine Reymond / Monique Le Gauffey

Par ailleurs, on constate que les bénéficiaires de CA, qui reçoivent une allocation pour impotence grave sont plus nombreux que prévu. Les assurés ayant le plus grand besoin d'aide ont donc été les premiers à demander cette prestation.

La contribution d'assistance a changé ma vie !

Voilà l'exclamation d'une jeune maman qui élève seule deux enfants dont l'aîné est polyhandicapé. Avant, impossible de jongler entre le travail, les horaires de F. qui fréquente une institution spécialisée et les horaires de l'école de la cadette. « *Je ne dormais plus, je manquais au travail... et la semaine passée, je suis allée au cinéma !* ».

Ce témoignage nous encourage à nous engager dans la promotion de la CA. Il permet aussi à de nombreux parents qui pensaient que la contribution d'assistance n'était pas faite pour eux de s'y intéresser. En 2014, le bouche à oreille a fonctionné et plus d'une dizaine de parents avec enfants (adulte ou mineur) mentalement handicapés ou atteints d'autisme ont déposé une demande de contribution d'assistance. Le nouveau défi pour CC est de développer un service de soutien pour la gestion administrative de cette dernière et ainsi de réellement décharger les familles.

Proches aidants

Dans ses activités de conseil pour la vie à domicile, CC rencontre régulièrement des proches aidants. Avec tout leur coeur et toute leur énergie, au risque de s'épuiser, ceux-ci assument bien souvent de multiples tâches pour pallier aux limites des services d'aide et de relève.

La nouvelle coordinatrice engagée par CC connaît bien cette réalité, puisqu'elle en a fait personnellement l'expérience. Dans de nombreuses situations, les proches aidants apportent une contribution essentielle à la réalisation du projet de vie à domicile. Leur aide est souvent précieuse dans le cadre de la contribution d'assistance, notamment pour gérer certains aspects administratifs et organisationnels. Quels que soient les besoins individuels, soutenir le proche aidant, proposer des solutions pour lui permettre de retrouver sa place font partie intégrante de l'accompagnement réalisé par CC.

Groupe de travail sur les prestations d'aide et de soins à domicile (Vaud)

Ce groupe de travail vise à améliorer le modèle d'organisation d'aide et de soins à domicile existant en vue de mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées. Il s'inscrit dans le courant de l'autodétermination des personnes handicapées et vise à donner à tous un réel choix de son lieu de vie et la garantie d'obtenir les prestations d'aide dont il a besoin.

En 2014, CC a demandé à Forum Handicap Vaud (FHVd) de devenir l'interlocuteur principal de l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile) tout en restant très engagée dans le groupe de travail. Ainsi la réflexion sur les soins et l'aide à domicile s'est élargie aux 22 associations membres de FHVd.

L'AVASAD et FHVd ont élaboré ensemble deux documents majeurs sur :

- **les difficultés rencontrées par les clients des Centres Médico-sociaux (CMS) en situation de handicap** : outils d'évaluation, planification (horaire, polyvalence, durée, nombre d'intervenants), prestations (standardisation et absence de couverture du besoin de surveillance, du relais au famille,...), formation des professionnels.
- **les contraintes et limites des CMS** : Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins, gestion RH, interdiction de faire de la location de personnel (directives du Secrétariat d'Etat à l'économie).

Des contacts ont été établis avec le Canton et il a été convenu de faire part de l'état des travaux à trois chefs de service du Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), en vue d'obtenir leur soutien pour aller de l'avant dans un réel projet d'amélioration de l'offre.

Lors de la séance du mois de novembre 2014, les chefs de service se sont déclarés ouverts à l'idée de financer un groupe de travail transversal qui traiterait des « besoins spécifiques des personnes en situation d'handicap et du modèle d'aide et de soins à domicile ». Ils attendent des propositions.

Lise Curchod

Cap-Contact a pris part activement à la Commission de politique sociale de Forum Handicap Vaud (FHVd), qui s'est réunie mensuellement tout au long de l'année. Depuis octobre, CC est par ailleurs représentée par Lise Curchod au comité de FHVd.

22 associations pour un éventail de prestations,

tel est le titre de la plaquette réalisée en 2014. Elle est destinée à faire connaître le Forum, les associations membres ainsi que le large panel de leurs activités. La plaquette a été distribuée aux médecins, pharmacies, politiciens et autres décideurs, ainsi que lors d'une manifestation qui a eu lieu à Lausanne le 3 décembre, journée internationale de la personne handicapée.

Contacts avec le canton

En plus des réunions au sujet des soins à domicile, mentionnées plus haut, CC participe à une commission regroupant des représentants de FHVd et de plusieurs services du DSAS (Département de la Santé et de l'Action sociale). Il s'agit d'établir de meilleures synergies entre associations et pouvoirs publiques de manière à ce que les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap soient reconnus et pris en compte dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Ville de Lausanne

Plusieurs interpellations ont été déposées par des Conseillers communaux lausannois en vue d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées. Certains d'entre eux se sont adressés à FHVd pour mieux comprendre les besoins concrets.

Par ailleurs, CC a pris part à une réunion organisée par l'Unité de Développement Durable de la Ville. Celle-ci désirait soumettre aux acteurs concernés le chapitre consacré à la cohésion sociale de son projet « stratégie développement durable ». Le document mis en consultation était révélateur du peu de préoccupation de la Commune par rapport au domaine du handicap. L'ensemble de ces contacts peut toutefois faire espérer un début de prise de conscience, de manière à ce que les personnes handicapées soient dans le futur considérées, à Lausanne, comme des citoyens à part entière.

Anne-Catherine Reymond

Quarante-huit animations ont été réalisées cette année par seize animateurs. La plupart des interventions se sont données sous la forme de binôme « personne en situation de handicap - personne valide ». Chaque formation a été le fruit d'un long travail commun effectué à partir de « groupes de parole » et de nombreux échanges. Ceci afin que le contenu soit toujours calqué à la réalité de terrain.

Un processus collectif de réflexion tout particulier a été effectué autour de la notion d'autodétermination collective en vue de la préparation du cours à l'attention des étudiants en Master of Arts en Travail social.

Cap-Contact a été mandatée par :

- les **Hautes écoles en travail social de Lausanne, Genève et Givisiez**, pour traiter de l'autodétermination individuelle et collective, de l'inclusion-exclusion dans la Loi sur l'Assurance Invalidité, de la Loi sur l'égalité pour les handicapés, de la contribution d'assistance, des projets de vie autonome et de l'intégration professionnelle et bien-entendu de la vie à domicile et de la vie en institution. **5 interventions** (de 2 à 4 heures) ont été l'occasion de familiariser aux réalités des personnes handicapées les futurs éducateurs, assistants sociaux, ergothérapeutes et cadres du domaine du social (187 personnes).

- l'**Aéroport de Genève (GVA)**, sur mandat de l'ARPIH (Association Romande pour le Perfectionnement du personnel d'Institutions pour Handicapés). **11 interventions** (en moyenne de 8 heures) réparties sur l'année. Cette année, tous les nouveaux collaborateurs ont été formés sur la posture et la prévention du dos avant de fonctionner sur le tarmac. La formation de base et continue a apporté des éléments de sensibilisation au handicap. Le FOB (fly over barriers), alèze manuelle de transfert, a été expérimenté par tous les agents d'assistance grâce à la collaboration avec Puzzle Consulting. Les agents d'assistance formés (110 personnes) ont évalué ces cours de manière très positive ce qui nous encourage à poursuivre ce partenariat.

Lise Curchod / Anne-Catherine Reymond

- le **Centre de formation de la Croix-Rouge vaudoise, à Lausanne et à Yverdon**, où les animateurs en situation de handicap de Cap-Contact ont réalisé **21 interventions** de 3 heures auprès de 288 étudiant(e)s auxiliaires de santé sur le thème « Communication et activités de vie quotidienne avec une personne en situation de handicap ». Cette collaboration avec la Croix-Rouge, qui dure depuis de nombreuses années, est toujours évaluée aussi positivement par des participants très intéressés et motivés, ainsi que par des animateurs qui le sont tout autant !
- le **Centre professionnel du Nord Vaudois** pour 1 cours (8 h) à 30 apprentis socio-éducatifs sur le thème de la vie affective et de la sexualité.
- l'**institution de la Cassagne à Lausanne**, où CC a rencontré 4 adolescents qui, arrivés en fin de scolarité, se préparent à une période charnière de leur existence et désiraient s'informer sur les possibilités existantes de s'installer dans leur propre appartement.
- l'**AVASAD** (Association vaudoise d'aide et de soins à domicile) auprès de 84 assistants sociaux des CMS vaudois pour traiter du thème de l'évaluation.

De plus deux membres de CC, Victoria Moncada et Béatrice Renz, sont directement intervenues auprès :

- de l'**Ecole internationale de Tourisme de Lausanne**, en collaboration avec MIS (Mobility International Schweiz).
- des **Centres de protection civile de Sugiez (FR) et de Goillon (VD)** pour 8 animations, rencontrant à chaque fois une équipe de 20 à 30 jeunes hommes qui, après une certaine retenue de départ, s'animent au fil du cours au point de ne pas pouvoir terminer à l'heure!
- du **Quadrant à Fribourg**, sur invitation de Pro Infirmis, pour une conférence-débat lors des portes ouvertes. « C'était une vraie fête ! » s'est exclamée l'animatrice.

Au fond qui décide ? L'autodétermination en 2014 - Parole donnée aux personnes en situation de handicap

Cap-Contact vient de fêter ses 25 ans. Pour marquer cet anniversaire, le comité a choisi de revenir sur l'*autodétermination*, une notion qui a motivé la création de l'association. Pour ce faire, il a décidé d'organiser une journée, qui, en prenant de la distance vis-à-vis des discours des théoriciens, mettrait en avant la véritable expertise des personnes concernées sur ce thème.

Pour l'organisation de cette journée de réflexion et de fête, qui a eu lieu le 21 mars 2014, Cap-Contact a été rejoint par l'association Solidarité Handicap mental dont le travail est aussi largement basé sur le principe d'autodétermination.

Le colloque a remporté un très vif succès. La salle était comble - nous avons même dû refuser des inscriptions - et les échanges ont été d'une immense richesse.

Huit conférenciers, en situation de handicap, se sont exprimés sur le thème de l'autodétermination. Leurs réflexions, dans leurs diversités et leurs similitudes, ont montré à quel point les personnes valides peinent à considérer les personnes handicapées sous l'angle de leurs capacités, plutôt que de leurs incapacités. Elles ont aussi mis en avant l'obligation faite aux personnes en situation de handicap de se battre continuellement pour conquérir le droit de faire elles-mêmes les choix qui dictent le cours de leur vie.

Un fascicule (imprimé en avril 2015) réunit l'ensemble des textes des conférences. Vous pouvez l'obtenir en vous adressant au secrétariat de Cap-Contact.

La journée s'est terminée par la présentation du « Goût de l'ignorance », une production du « groupe théâtre », mis en scène par Diana Fontannaz (voir page suivante)

Stéphanie Mukoyi

Cette belle aventure a débuté en novembre 2013, avec l'idée de faire quelque chose de spécial pour la journée de réflexion du 21 mars 2014. Lors d'un de nos comités, nous avons mis nos idées ensemble et avons choisi de monter une pièce de théâtre, un peu comme nous l'avions fait en 2011 au festival Cap-Contact à Nyon.

Mais avec qui allions-nous la faire ? Francisco et moi, avons proposé de rappeler la troupe amateur de Gollion « Proz'act », qui avait joué avec nous en 2011. Mais ils n'étaient pas disponibles au moment voulu. Nous devions donc trouver une autre solution. Catherine nous a proposé d'en parler à sa fille Diana, actrice à Paris. Elle a été emballée par ce nouveau défi !

Il fallait encore trouver quelques acteurs. A nous trois, Francisco, Catherine et moi, malgré tout notre enthousiasme, ce n'était pas assez. Lise connaissait Sébastien, très intéressé à jouer avec nous. Vanessa, Karim et Laurie, des amis de l'un ou l'autre d'entre nous, nous ont rejoints. Voilà. Notre troupe était constituée !

Durant nos premières rencontres, nous avons tous beaucoup parlé et raconté nos expériences et anecdotes. Diana s'en est inspirée pour mettre en scène, ce qui est devenu « Le goût de l'ignorance ».

Nos répétitions avaient lieu chaque samedi. Elles étaient intenses en travail, mais en rires également ! Le jour J, nous étions surexcités et un peu anxieux. En tout cas, moi. Nous étions dans une petite salle qui nous servait de loges. Claude et Diana nous installaient les micros. On se préparait, on se préparait... Puis on s'est approché. C'était bientôt à nous. Diana a mis la musique : A nous de jouer ! Le trac était au rendez-vous, mais c'était juste incroyable d'entendre des rires dans la salle ! Tous ces rires, pour moi, ça voulait dire qu'on avait tout gagné ! On avait réussi à faire passer notre message sur les préjugés auxquels les personnes handicapées sont confrontées, mais en dérision !

J'ai eu tellement de plaisir à faire partie de ce groupe théâtre. C'était formidable d'être avec toutes ces personnes. C'était intense en émotions. J'étais triste le lendemain, un samedi, mais il n'y avait plus de répétition. C'était difficile de se quitter mais c'est pour mieux nous retrouver, puisque nous allons rejouer ce spectacle en 2016 !

Stéphanie Mukoyi

Cette année, en prolongement du colloque du 21 mars, le groupe journal a décidé de rédiger son numéro annuel sur le thème de l'autodétermination.

Nous avons pris le temps de rassembler nos idées et envies et suite à ces divers échanges, nous avons décidé de reprendre quelques citations des conférences du 21 mars. Cela a demandé un travail colossal. Monique, une des coordinatrices, a fait une retranscription de ces conférences. Nous avons donc pu choisir les textes qui nous plaisaient le plus. C'était complexe de faire ce tri, toutes les citations étaient belles et apportaient quelque chose de profond, mais nous avons dû faire un choix !

Nous avons ensuite eu l'idée d'interviewer des personnes valides sur ce que signifiait pour elles l'autodétermination. Sébastien, Monique et moi avons eu la chance de faire ces interviews!

Monique et moi, avons rencontré trois étudiants. Une jeune femme qui s'apprête à débiter dans le social, une autre en relations internationales et le dernier, en philosophie. C'était très varié !

Au préalable, nous avons établi une liste de questions que nous allions leur poser, par exemple : « *Est-ce que tout le monde peut être autodéterminé ?* » ou « *Par rapport à votre propre vie, quel sens donnez-vous à l'autodétermination ?* »

C'était intéressant de voir combien ces personnes ne savaient pas quel sens donné à ce mot, qui est un fourre-tout en fin de compte ! En définitive pour les trois, l'autodétermination était liée à une possibilité de choix. Pour moi, ce serait plutôt : Dire ce qu'on pense, oser dire non, aller au bout d'une idée même si cela va l'encontre de notre entourage, choisir son mode vie sans être poussé par autrui.

Après la rédaction des articles, nous nous sommes attaqués aux images. Nous avons imaginés des situations symptomatiques et avons demandé à une graphiste de les dessiner.

Ensuite, il n'y avait plus qu'à trouver le titre du journal et ce n'était pas le moins compliqué ! Après plusieurs essais, nous avons choisi : « **AUTODETERMINATION, CHOIX OU CONTRAINTE ?** »

Lise Curchod / Anne-Catherine Reymond

Pique-nique

Fin août nous avons, comme l'année dernière, proposé à tous les membres de l'association de se retrouver pour un pique-nique au bord du lac à Vevey. Nous espérons ainsi passer un bon moment avec ceux qui nous suivent depuis de nombreuses années et avec ceux qui sont tout fraîchement arrivés dans l'association. Malheureusement, la météo en a décidé autrement et nous avons dû annuler cette rencontre, mais cela n'est que partie remise !

Convention de l'ONU

Le 15 avril 2014, la Suisse a adhéré à la Convention pour les droits des personnes handicapées (CDPH) de l'ONU. Cap-Contact se félicite de ce pas important. La CDPH complète le droit suisse des personnes handicapées et, nous l'espérons, contribuera à éliminer les nombreuses barrières comportementales et environnementales qui empêchent les personnes en situation de handicap de prendre part de manière autonome à la vie en société.

Fédération Romande de la Personne d'Abord

En collaboration avec Antenne Handicap mental et Solidarité-Handicap mental, partenaires au sein de la FRPA, Cap-Contact a négocié un nouveau contrat de prestation avec l'Office fédéral des Affaires Sociales (OFAS) pour la période 2015-2018.

Le montant de la subvention destiné aux diverses activités des associations est resté identique, mais l'OFAS a supprimé le « bonus handicap », qui était destiné à encourager l'engagement d'employés en situation de handicap. Cela occasionnera pour Cap-Contact un manque à gagner annuel d'environ frs 6'000.-. Par ailleurs, l'introduction de nouvelles exigences au niveau des données statistiques à fournir vont encore augmenter la quantité de travail administratif nécessaire pour obtenir ces subventions.

Actifs		
Caisse	128.55	
CCP 10-11249-5	118'416.02	
CCP Deposito	62'697.40	
BCV – garantie loyer	2'619.80	
Marchandises - stock	165.10	
Matériel	6'010.93	
Mobilier	1'116.30	
Actifs transitoires	10'669.55	
Passifs		
Passifs transitoires		6'609.65
Capital		87'326.26
Fonds perte de gain maladie		22'059.79
Fonds J. et F. Landgraf		10'900.00
Fonds animation		3'255.35
Fonds politique sociale / conseil		42'672.60
Fonds audiovisuel		15'000.00
Fonds Loterie romande		14'000.00
	<u>201'823.65</u>	<u>201'823.65</u>
Actifs transitoires		
AVS/AI/charges sociales 2014 en retour	2'049.10	
Animations 2014	5'789.20	
Versement CA OAI	2'681.25	
Remboursement jetons prés. SK 2014	150.00	
	<u>10'669.55</u>	
Passifs transitoires		
Téléphone 2014		184.40
Impression journal et photocopies 2014		620.00
Entretien mat. informatique 2014		675.00
Don Fondation Fischer pour 2015		5'000.00
Frais de déplacement		130.25
		<u>6'609.65</u>

Charges		
Salaires	171'076.38	
AVS/AI/AC/APG	14'880.02	
Charges sociales	2'501.73	
LPP	17'190.15	
Loyers et location salles	11'282.00	
Frais CCP	65.50	
Amortissements	1823.05	
Primes d'assurances	264.05	
Électricité	425.40	
Matériel de bureau	497.00	
Matériel informatique	11'811.55	
Imprimés, photocopies	3'359.50	
Frais de port, téléphones, fax, internet	2'323.55	
Frais de réception	1'548.25	
Frais divers	838.15	
Frais de déplacement	5'104.15	
Matériel d'animation et achat livres	1752.05	
Cotisations Associations	650.00	
Prestations de tiers	3'562.12	
Achat repas colloques	2984.30	
Produits		
Animations		24'669.95
Revenu colloque		4'543.10
Cotisations		5'930.00
Dons et dons colloque		8'485.00
Part. SHM colloque		950.00
Don Loterie romande		13'000.00
Don Casino Barrière		5'000.00
Don Ernst Göhner Stiftung		5'000.00
Subventions OFAS 2014		134'667.00
Bonus OFAS 2014		6'641.00
Versement CA OAI		10'256.25
Indemnités journalières		4'869.20
Produits divers		403.70
Intérêts produits		242.50
Participation fonds pol soc/conseil		28'267.30
Perte		1'013.90
	253'938.90	253'938.90

Comité	Présidente	Catherine Reverdin
	Vice-Président	Julien Clément Waeber
	Caissière	Arlette Teufel
	Secrétaire	Stéphanie Mukoyi
	Membres	Francisco Lopez
		Isaline Panchaud Mingrone
Natacha Wust		
	Sébastien Zuretti	
Vérificateurs de comptes	Nadine Bryois	
	Solange Guélat	
Coordinatrices	Lise Curchod	
	Monique Le Gauffey	
	Anne-Catherine Reymond	
Employée de bureau	Cornélia Maurer	
Sur mandat	Isabelle Bovay	
	Sandrine Dammköhler	
	Diana Fontannaz	
	Carlos Kenedy	
	Sébastien Kessler	
	Philippe Laurent	
	Mawoussi Mauron	
	Victoria Moncada	
	Stéphanie Mukoyi	
	Béatrice Renz	
	Catherine Reverdin	
Christiane Schenk		
Julien Clément Waeber		

Le Comité remercie chaleureusement

- ◆ SAssiS, organe officiel de FAssis (Centre Assistance Suisse) pour son don de frs 7'000.-.
- ◆ La Fondation Fischer qui soutient depuis de nombreuses années les différentes actions de l'association par un don annuel de frs 5'000.-
- ◆ La Loterie Romande pour son don de frs 27'000.-, destiné d'une part à l'organisation du colloque sur l'autodétermination du 21 mars, et d'autre part à la publication des actes et au renouvellement du matériel informatique. La réalisation de cette deuxième partie ayant pris du retard, elle ne sera achevée qu'en 2015, c'est pourquoi seule la moitié de ce don (frs 13'000.-) a été comptabilisée en 2014.
- ◆ La Fondation Ernst Göhner pour son don de frs 5'000.- destiné au renouvellement du matériel informatique.
- ◆ La Fondation Casino Barrière de Montreux pour son don de frs 5'000.- destiné à l'organisation du colloque du 21 mars.
- ◆ L'association Solidarité-Handicap mental, ainsi que tous les conférenciers, bénévoles et comédiens qui ont permis au colloque sur l'autodétermination d'avoir lieu.
- ◆ La famille de Jeannine Nicollier.
- ◆ Tous les membres qui soutiennent l'association financièrement et/ou par leurs différentes activités au sein de l'association.
- ◆ Antenne Handicap Mental et Solidarité-handicap mental pour leur collaboration au sein de la F.R.P.A.



Centre de documentation

Notre centre de documentation contient plus de 400 documents sur le thème du handicap et de l'autodétermination. Sur simple demande, vous pouvez les emprunter gratuitement pour une période d'un mois. Consultez la liste de ces ouvrages sur notre site :

www.cap-contact.ch ou contactez-nous au 021 653 08 18